

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 18 décembre 2023 à 20h00 dans la salle du conseil municipal, 505 rue Frontière a Hemmingford, Québec, J0L 1H0.

Sont présents les conseillers : Richmond Viau poste mno.1, Deborah Beattie poste no.2, Maude St-Hilaire poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie poste no.6, tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

**2023-12-194 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

1. Ordre du jour
2. Budget 2024
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que ci-haut décrit.

**2023-12-195 ADOPTION DU BUDGET 2024**

CONSIDÉRANT QUE les conseillères et conseillers ont participé à différents comités pour l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 2024 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le budget équilibré pour l'exercice financier 2024 tel que déposé. Celui-ci indique :

Aux fins de la préparation du budget 2024, le taux de taxation pour le secteur agricole et forestier est de 0,27\$/100\$ d'évaluation, et les secteurs résiduels, le taux est de 0,32\$/100\$ d'évaluation.

La tarification pour la gestion des matières résiduelles est de 325\$ par unité de logement, tarif réduit par un rabais de 56,28\$ lié à la compensation versée à la municipalité par le gouvernement du Québec pour les matières résiduelles.

**REVENUS 2024**

Taxation générale	1 931 016.00 \$
Gestion des matières résiduelles	307 442.00 \$
Fonds carrières et sablières	30 234.43\$
Paiement tenant lieu de taxes	2 072.00 \$
Services donnés aux autres organismes municipaux	124 551.50 \$
Services rendus	10 734.00 \$
Autres revenus	128 450.00 \$
Transferts conditionnels	493 741.00 \$
Fonds réservé camion-citerne incendie	300 000,00 \$
Appropriation surplus affecté voirie	650 000.00 \$
<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>3 978 240.93 \$</b>

**DÉPENSES 2024**

Administration générale	599 419.00 \$
Sécurité publique	602 178.00 \$
Réseau routier	814 286.58 \$
Hygiène du milieu	387 683.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	112 478.00 \$
Loisirs et culture	437 196.36 \$
Immobilisation voirie	725 000.00 \$
Immobilisation camion-citerne incendie	300 000,00 \$
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>3 978 240.93 \$</b>

**QUESTIONS DU PUBLIC****2023-12-196 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

QUE la présente séance soit levée à 20h05

\_\_\_\_\_  
Lucien Bouchard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubuc  
Directrice générale  
greffière-trésorière

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*